

DEC201672INSHS

Décision portant nomination de Mme Astrid Aschehoug aux fonctions de chargée de mission à l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS)

LE PRESIDENT- DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre National de la Recherche Scientifique ;

Vu le décret no 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Astrid Aschehoug, IR2, coordinatrice du pôle éditorial de la MSH Monde, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour l'Institut des sciences humaines et sociales, du 1^{er} octobre 2020 au 1^{er} avril 2021. Sa mission a pour objet, au sein des MSH, mais également plus largement sur les sites universitaires au sein desquels sont implantées les MSH, de cartographier les pôles éditoriaux et/ou les structures éditoriales des MSH, et en examiner leur fonctionnement avec les dynamiques de sites (presses universitaires, pépinières de revues, SCD, Ged ...). De façon plus ponctuelle, elle conseillera le réseau national des MSH (RnMSH) sur des sujets d'édition tels que l'articulation entre supports traditionnels et novateurs (épérevues par exemple).

Pour l'exercice de cette mission, Mme Astrid Aschehoug demeure affectée à la MSH Monde, 21 Allée de l'université, 92023 Nanterre Cédex.

Article 2

Du 1^{er} octobre 2020 au 1^{er} avril 2021, Mme Astrid Aschehoug percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Meudon (DR5).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le
Le président-directeur général
Antoine Petit



